Le Parlement européen s'exprimait aujourd'hui, mardi 8 octobre, sur la **révision de la directive tabac** .
L'objectif de la Commission européenne, que nous partageons, est de réduire les ravages du **tabagisme**
, en particulier chez les plus jeunes.

Les eurodéputé-e-s socialistes se félicitent d'avoir arraché un mandat de négociations avec le Conseil pour tenter de parvenir à un accord d'ici les élections européennes de mai 2014.
« *Nous félicitons chaleureusement **Linda McAvan**, qui a dû faire face à de nombreux obstacles, des manipulations et des coups tordus pendant les trois années de discussions et négociations. Le début du sevrage commence pour l'industrie du tabac, malgré la complaisance indécente de la droite à l'égard des intérêts du lobby très puissant de l'industrie du tabac, nous avons voté aujourd'hui un mandat de négociation ambitieux*
», souligne Gilles Pargneaux, membre de la commission santé et environnement du Parlement européen.

En effet, de ce vote peuvent être retenues notamment les avancées suivantes : - 65 % des paquets seront recouvert par des informations sanitaires ;

- possibilité pour les Etats membres d'adopter un conditionnement neutre ;

- interdiction des cigarettes fines et des cigarettes aromatisées, très prisées par les jeunes ;

- interdiction des paquets en forme de rouge à lèvres ;

- encadrement des cigarettes électroniques similaire à celui des autres produits du tabac ;

- interdiction des ventes à distance transfrontalières.

« *Les conservateurs, les libéraux et les eurosceptiques ne sont pas parvenus à bloquer le processus, malgré leurs tentatives pour enfumer le Parlement européen. Mais nous devons rester vigilants : rien ne dit que nous parviendrons à finaliser les négociations avant les élections européennes de 2014. Nous devons empêcher que des élu-e-s à la solde du tabac ne soient majoritaires dans la prochaine Assemblée, et remportent définitivement la bataille avec l'aide des 161 lobbyistes employés par Philip Morris* », conclut l'eurodéputé.
Strasbourg – Mardi 8 octobre 2013 – lire sur le site http://www.deputes-socialistes.eu/?p=9774